

L'EUROPE EN BREF



Lettre d'information bimensuelle de la délégation
Auvergne - Rhône-Alpes à Bruxelles



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

N°58 du 15 juin 2018

UNE

BUDGET EUROPÉEN : COUP D'ENVOI DES PROPOSITIONS POUR LES PROGRAMMES THÉMATIQUES 2021-2027



La Commission européenne a publié ces dernières semaines ses propositions pour les futurs programmes de financements : retrouvez les principales annonces dans ce numéro spécial de l'Europe en Bref !

Le 2 mai dernier, la Commission européenne publiait sa [proposition de Cadre Financier Pluriannuel pour la période de programmation de l'après 2020](#). Les annonces relatives aux propositions thématiques pour la période de programmation 2021-2027 se sont ensuite succédées, depuis la politique de cohésion le 29 mai jusqu'aux instruments de voisinage le 14 juin en passant par les programmes nouveaux ou renouvelés : LIFE (1^{er} juin), InvestEU et Digital Europe (6 juin), Horizon Europe (7 juin), migrations et frontières (12 juin) et Fonds Européen de la Défense (13 juin).

Parmi les propositions qui suscitent le plus d'inquiétudes figurent celles relatives à la Politique Agricole Commune (PAC) et à la politique de cohésion, en raison tant des coupes budgétaires, subissant les conséquences du Brexit, que des modalités de mise en œuvre. D'autres thématiques se trouvent au contraire renforcées, notamment l'innovation, le numérique, le changement climatique, la sécurité et la défense.

Les négociations avec les États membres et le Parlement européen qui démarrent s'annoncent intenses et complexes au vu des nombreux arbitrages à faire. L'objectif de trouver un accord avant les [élections européennes de 2019](#) semble donc toujours plus difficile à atteindre.

LA POLITIQUE DE COHÉSION ENTRE SIMPLIFICATION ET CONTINUITÉ



La Commission européenne a présenté les 29 et 30 mai ses [propositions pour la politique de cohésion post 2020](#), qui accuse une baisse de 10% (en prix 2018) par rapport à la période actuelle.

L'enveloppe prévisionnelle allouée à la France pour 2021-2027 s'élèverait à 16 milliards euros, soit une baisse de 5% par rapport à 2014-2020. Les propositions prévoient notamment le maintien de la couverture intégrale du territoire européen, répondant ainsi à la [principale revendication des Régions françaises](#) et de leurs partenaires.

Autre signal positif : l'élargissement de la catégorie de régions « en transition » dont le plafond est porté à 100% du PIB moyen/habitant de l'UE27, permettant à la quasi-totalité des Régions françaises (hormis l'ex Région Rhône-Alpes et l'Île-de-France) d'en bénéficier. Plusieurs mesures vont également dans le sens d'une simplification de la mise en œuvre et d'un allègement de la charge administrative pour les bénéficiaires et les autorités de gestion.

Toutefois, le renforcement des obligations en matière de concentration thématique (85% des fonds devant être ciblés en Auvergne-Rhône-Alpes sur 2 objectifs stratégiques en matière de recherche-innovation et d'économie verte) limite la marge de manœuvre sur le financement d'autres priorités, sachant que 6% des fonds devront également être dédiés au volet urbain.

Des craintes s'expriment par ailleurs quant au renforcement du lien avec le semestre européen, au risque de recentralisation du Fonds social européen et à la baisse des taux de co-financement proposée. Les programmes « Interreg » sont également affectés par les coupes budgétaires (-17%) mais les 3 volets sur la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale sont maintenus, auxquels vient s'ajouter un nouvel outil dédié au financement d'investissements interrégionaux en matière d'innovation.

ARTICLES

HORIZON EUROPE : LE SUCCESSEUR D'HORIZON 2020 PRÉSENTE PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE



Une enveloppe de 100 milliards d'euros pour la recherche et l'innovation dans le prochain budget de l'UE.

Dans le cadre du prochain budget à long terme de l'UE (2021-2027), la Commission propose une enveloppe de 100 milliards d'euros pour la recherche et l'innovation dans le nouveau programme intitulé « Horizon Europe ». [Présenté le 7 juin](#) il s'appuiera sur les réalisations et les succès du précédent programme de recherche et d'innovation, [Horizon 2020](#).

Tout en continuant de favoriser l'excellence scientifique à travers le Conseil européen de la recherche et les [bourses et échanges Marie Skłodowska-Curie](#), Horizon Europe introduira des nouveautés comme un **Conseil européen de l'innovation (CEI)** qui doit aider l'UE à devenir un pionnier en matière d'innovation créatrice de marchés ou encore un **ensemble de nouvelles missions de recherche et d'innovation au niveau de l'UE**, axées sur les problématiques sociétales et la compétitivité industrielle.

La dotation budgétaire proposée de 100 milliards d'euros pour 2021-2027 comprend une enveloppe de 97,6 milliards d'euros pour Horizon Europe (dont 3,5 milliards d'euros octroyés au titre du [Fonds InvestEU](#)) et une enveloppe de 2,4 milliards d'euros pour le [programme Euratom](#) de recherche et de formation en matière nucléaire.

LA PAC, PREMIÈRE VICTIME DES COUPES BUDGÉTAIRES ?



Après sa proposition de budget, la Commission a présenté le visage de la future PAC.

Dans la proposition de budget présentée par la Commission le 2 mai dernier, la [politique agricole commune post 2020](#), dotée de 330,724 milliards d'euros, enregistre une baisse de 12% par rapport à 2014-2020 (5% en euros courants). Si la France reste le premier pays bénéficiaire, l'enveloppe nationale accuse également une baisse d'environ 12%, avec une allocation prévisionnelle estimée à 55,372 milliards d'euros.

L'innovation la plus notable du [paquet législatif publié le 1er juin](#) réside dans un nouveau modèle de gouvernance axé sur une logique de résultat et de subsidiarité, laissant aux États membres une large flexibilité pour définir les mesures à mettre en œuvre dans le cadre d'un Plan stratégique national unique couvrant le 1er et le 2ème pilier. 3 objectifs généraux déclinés en 9 objectifs spécifiques encadrent les aides de la PAC : soutien à un revenu viable pour les agriculteurs ; compétitivité ; amélioration de la position des agriculteurs dans la chaîne de valeur ; adaptation au changement climatique ; gestion durable des ressources naturelles ; protection de la biodiversité ; préservation des paysages et services éco-systémiques ; installation de nouveaux agriculteurs ; promotion de l'emploi et du développement local ; réponse aux attentes sociétales en matière d'alimentation et de santé. Les mesures actuelles de verdissement sont remplacées par une éco-conditionnalité renforcée.

La Commission propose également une dégressivité des aides à partir de 60 000 € et un plafonnement à 100 000 €. Les propositions n'incluent pas de nouvel instrument de régulation des marchés mais prévoient l'obligation pour les États de mettre en place des outils de gestion des risques (assurances ou fonds mutuels) co-financés par le [FEADER](#). Les principales critiques concernent le bénéfice environnemental incertain et le risque de fractionnement du marché européen liés au nouveau modèle de gouvernance.

PROGRAMME EUROPE CREATIVE : BIENTOT L'ACTE II



Continuité avec un budget en hausse pour la culture et l'audiovisuel.

Si elle s'inscrit dans la continuité du programme Europe créative actuel, [la proposition de la Commission du 30 mai dernier](#) pour l'avenir du financement des secteurs européens de la culture, de la création place la barre plus haut au niveau budgétaire. En effet, c'est une enveloppe de 1,85 milliard d'euros (contre 1,4 milliard pour la période 2014-2020) qui est proposée pour un programme « robuste » qui permettra de « concrétiser les grandes ambitions de la Commission pour la culture » comme l'a déclaré le commissaire en charge de l'Education, la culture, la jeunesse et le sport, [Tibor Navracsics](#).

Ce soutien accru au secteur est également destiné à encourager les acteurs culturels à s'adapter à la numérisation et à profiter des nouvelles opportunités qui en découlent. Europe créative 2021-2027 gardera donc ses trois volets : MEDIA pour l'audiovisuel intégrant la création d'un répertoire en ligne des films européens (1,081 milliard d'euros), Culture (609 millions d'euros pour les projets de coopération, les réseaux et les plateformes) et intersectoriel culture et médias (160 millions d'euros pour les PME et autres organisations de ces secteurs).

CAP SUR LA JEUNESSE POUR 2021-2027



L'éducation et la formation sont placées au cœur des préoccupations de l'UE pour le prochain cadre financier.

La Commission prévoit la création d'un [Espace éducatif européen](#) d'ici 2025 (impliquant la mise en place de réseaux d'universités européennes et de cartes étudiantes européennes pour faciliter la mobilité transfrontalière). Pour ce faire, [comme elle l'a détaillé le 30 mai](#), elle propose de doubler les fonds pour le [programme Erasmus +](#) à 30 milliards d'euros, espérant ainsi toucher un plus large public (12 millions de personnes sont désormais concernées, impliquant des étudiants, apprentis, jeunes entrepreneurs, professeurs, animateurs, etc). 550 millions du programme seront destinés au secteur du sport.

En outre, la Commission [a proposé, le 11 juin](#), de porter la dotation budgétaire consacrée au [corps européen de solidarité](#) à 1,26 milliards d'euros ; ce qui permettrait aux jeunes d'effectuer des activités de solidarité en Europe et à l'étranger tout en améliorant leur employabilité.

Finalement, le nouveau [Fond social européen +](#) (« FSE+ ») mettra l'accent sur la lutte contre le chômage des jeunes, en intégrant l'initiative pour l'emploi des jeunes et en investissant dans l'acquisition de compétences de base (par exemple en matière de numérique).

LIFE : PROPOSITION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE POUR LA PÉRIODE 2021 – 2027



L'environnement et le climat obtiennent un budget à la hauteur des enjeux.

Avec un montant de 5,450 milliards d'euros de soutien aux projets en faveur de l'environnement et du climat, le [programme LIFE](#) verra son budget augmenter de 60% par rapport à la période 2014-2020. L'objectif de la [proposition de la Commission européenne](#), présentée le 1^{er} juin, est de s'assurer de la mise en œuvre des Accords de Paris et de la transition vers une économie durable.

Le futur programme LIFE aura comme priorités : le développement des énergies propres, la protection de la nature et de la biodiversité, le soutien à l'économie circulaire et l'atténuation du changement climatique. Par ailleurs, la Commission souhaite que l'ensemble de ses programmes consacrent plus de 25% de leurs budgets à des actions en faveur du climat.

NOUVEL OUTIL DE FINANCEMENT POUR SOUTENIR L'INVESTISSEMENT



La Commission européenne a dévoilé son nouvel outil (InvestEU) regroupant l'ensemble des financements afin de soutenir l'investissement en Europe.

[InvestEU, présenté le 6 juin](#), rassemblera les multiples instruments financiers actuellement disponibles et étendra le modèle du plan d'investissement pour l'Europe, [le « plan Juncker »](#). Le nouveau programme sera composé du Fonds InvestEU, de la plateforme de conseil InvestEU et du portail InvestEU. S'appuyant sur le plan Juncker, le Fonds InvestEU continuera de mobiliser des investissements publics et privés dans l'UE avec pour but de pallier au déficit d'investissement, qui reste considérable sur le continent.

La Commission propose d'affecter 15,2 milliards d'euros au Fonds InvestEU. Il soutiendra quatre domaines d'action : les infrastructures durables ; la recherche, l'innovation et la numérisation ; les petites et moyennes entreprises ; les investissements sociaux et les compétences. Il sera doté d'une structure de gouvernance unique et d'obligations de rapport harmonisées, ce qui permettra d'éviter les chevauchements. Les États membres auront la possibilité de transférer dans la garantie budgétaire d'InvestEU une partie des fonds qui leur sont alloués au titre de [la politique de cohésion](#).

Afin de faciliter le déploiement sans heurts du Fonds InvestEU, la Commission s'emploie également à rationaliser davantage le système de contrôle des aides d'État en ce qui concerne les financements nationaux transitant par InvestEU.

LE NUMERIQUE AURA BIENTÔT SON PROGRAMME



La priorité numérique est confirmée pour la période 2021-2027.

La Commission européenne a publié le 6 juin sa [proposition pour le premier programme « pour une Europe numérique »](#) qu'elle souhaite doter de 9,2 milliards d'euros pour la période 2021-2027. S'appuyant sur la stratégie pour un marché unique [numérique](#), il vise à renforcer les capacités numériques stratégiques dans cinq domaines : les supercalculateurs (2,7 milliards d'euros), l'intelligence artificielle (2,5 milliards), la cybersécurité et la confiance (2 milliards), les compétences numériques (700 millions), la transformation numérique des entreprises et administrations (1,3 milliard).

La Commission a également présenté une [proposition de reconduction du mécanisme pour l'interconnexion en Europe](#) (MIE) pour la période 2021-2027 dont une partie concerne les investissements dans les réseaux transeuropéens d'infrastructures dans le secteur du numérique (budget en hausse atteignant 3 milliards d'euros). Enfin, le financement de la recherche et de l'innovation dans les technologies du numérique de la prochaine génération sera renforcé dans le cadre du programme Horizon Europe (cf. article ci-dessus).

INFRASTRUCTURES D'INTERCONNEXION EN EUROPE (MIE) : PROPOSITION DE LA COMMISSION EUROPEENNE POUR 2021 – 2027



Le MIE est reconduit avec des moyens renforcés et une priorité climatique affirmée.

La Commission européenne a [détaillé](#) le 6 juin ses ambitions pour le futur [Mécanisme pour l'Interconnexion en Europe \(MIE\)](#) dont le budget proposé est de 42,3 milliards d'euros. Ce dispositif vise à soutenir les projets d'intérêts communs européens d'infrastructures afin de stimuler la croissance. Le volet transport, le plus important avec une enveloppe de plus de 30 milliards d'euros (et en hausse par rapport à la période précédente), vise majoritairement à soutenir les projets œuvrant à la finalisation du réseau transeuropéen de transport, dont fait partie la ligne TGV Lyon-Turin. Il devra également contribuer à la décarbonation des transports en encourageant les modes de déplacement respectueux de l'environnement.

La nouveauté réside dans la mise en place d'un budget réservé de 6,5 milliards d'euros qui servira à améliorer à la fois les infrastructures de transport stratégiques pour les rendre accessibles ainsi que la mobilité militaire avec en toile de fond l'objectif de l'union de la défense à l'horizon 2025. Le volet énergie sera lui doté de 8,7 milliards d'euros en vue d'avancer sur l'union de l'énergie via le soutien aux projets transfrontaliers d'énergies renouvelables et aux d'infrastructures des réseaux transeuropéens d'énergie. Enfin, concernant les télécommunications, le montant proposé est de 3 milliards d'euros (cf. article sur le numérique).

RUBRIQUES



LE SAVIEZ-VOUS ?

FINANCEMENTS POUR LE SECTEUR DE LA MUSIQUE

L'action préparatoire « [Music Moves Europe](#) », lancée à l'initiative du Parlement européen a pour objectif de promouvoir la créativité et l'innovation, de sauvegarder et d'étendre la diversité de la musique européenne et d'aider le secteur à s'adapter à la digitalisation pour en bénéficier.

Quatre appels à propositions viennent d'être publiés dont un dédié à la [formation professionnelle des jeunes dans le domaine de la musique](#) et un autre axé sur la [distribution en ligne et hors ligne](#).

Cette initiative pourrait constituer la préfiguration du soutien au secteur de la musique dans le cadre du futur programme Europe créative 2021-2027.

PRIX EUROPÉEN DE LA DURABILITÉ

La Commission européenne a lancé le 5 juin, la 1^{ère} édition du prix européen de la durabilité. L'objectif est de mettre en valeur les projets concrets qui soutiennent la réalisation des [objectifs de développement durable des Nations unies](#). Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 14 septembre, la cérémonie de remise des prix aura lieu au printemps 2019.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).



L'EUROPE À VOTRE PORTÉE

Vous cherchez à financer un projet dans le domaine du tourisme ?

L'appel à propositions COSME-produits touristiques thématiques transnationaux a été publié. Retrouvez le [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

DICO DE L'EUROPE



PAQUET

Fréquemment utilisée dans le jargon européen, la notion de "paquet" renvoie à l'adoption par la Commission européenne d'un train de mesures législatives permettant à l'UE

d'atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée dans un secteur donné comme par exemple [dans le domaine de l'énergie et du climat](#).

Ces propositions peuvent se décliner sous la forme de directives ou de révisions de directives, de recommandations aux Etats-membres, de propositions de règlements, de plans d'action etc.

BRUXELLES DANS NOTRE RÉGION



SÉMINAIRE INTERREG : LE PLEIN DE PROJETS ET DE BONNES PRATIQUES

Le 29 mai dernier, la Région organisait un séminaire mi-parcours sur les programmes de coopération INTERREG.

Plus de 150 participants (porteurs de projets régionaux, représentants des programmes, élus et collectivités) se sont rassemblés au siège de la Région pour faire un bilan à mi-parcours de la participation aux programmes INTERREG et des perspectives pour le budget européen de l'après 2020.

A cette occasion, le Premier Vice-président, Etienne Blanc, a rappelé l'importance de la coopération transfrontalière et transnationale pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes et encouragé à poursuivre la mobilisation pour monter et déposer des projets. Plusieurs projets inspirants ont été présentés au public, et des ateliers ont permis aux acteurs de bénéficier de conseils méthodologiques pour accompagner la mise en œuvre de leur projet.

NOTRE RÉGION À BRUXELLES



@Francois de Ribaucourt PHOTOGRAPHY

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES TOURISME : OPÉRATION DE SÉDUCTION À BRUXELLES

[Auvergne-Rhône-Tourisme](#) a organisé, le 12 juin dernier, à Bruxelles un « afterwork » dédié au tourisme gourmand et à l'art de vivre.

Objectif : présenter les atouts de notre région aux journalistes et professionnels du voyage belges afin d'élargir la clientèle de ce marché prioritaire.

Des représentants de comités départementaux du tourisme et d'autres destinations locales étaient également présents pour l'occasion. Les participants ont été particulièrement gâtés avec un vaste choix de dégustations de délicieux produits de la région. Ils ont également pu découvrir fromages et vins en les consommant modérément.

Cette opération sera suivie en octobre-novembre prochain d'une campagne digitale grand public.



DES JEUNES DE LA REGION AUX RENCONTRES EUROPÉENNES DE LA JEUNESSE

Dans le contexte de la préparation des élections européennes de 2019, 8 000 jeunes européens se sont réunis à Strasbourg pour débattre de l'avenir de l'Europe.

Des jeunes de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, de l'Association les "Jeunes européens" de Lyon ou encore des MFR (maisons familiales rurales) de la région ont participé à "[La Rencontre annuelle des jeunes européens](#)" organisée les 1er et 2 juin à Strasbourg par le Parlement européen. À cette occasion, 8 000 jeunes ont exprimé leurs idées pour l'avenir de l'Europe et débattu avec les décideurs européens. Parmi les thèmes de cette édition figuraient la révolution numérique, l'écologie, la répartition des richesses et la sécurité. Les idées les plus concrètes seront soumises à tous les députés européens.

Mobiliser la jeunesse européenne constitue une priorité pour les institutions européennes : alors que les jeunes représentent la génération la plus européenne, c'est aussi celle qui se mobilise le moins lors des élections européennes.

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)